

# Séance du mardi 29 avril 2014

~~~~~

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 18 avril 2014.

Présents : Mme POTTIER Agnès, MM Bernard VICENTY, Alain POTTIER, Fabrice BARUSSEAU, Miguel TAUNAY, Mmes Geneviève THOUARD, Sylvie BOULETREAU et Patrick ROUDIER.

Absent : Jean-Marie BEGEY (pouvoir à Fabrice BARUSSEAU).

M. Fabrice BARUSSEAU été nommé secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2014**
- **Affectation du résultat 2013**
- **Vote de la proposition de budget 2014**
- **Planning des travaux en commun**
- **Temps de travail du secrétariat**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2014**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2014 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2-Affectation du résultat 2013**

Le Comité Syndical, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 05 mars 2014, le compte administratif pour l'année 2013, qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 8 264,49 € ;

Constatant que ledit compte administratif présente un excédent de financement d'investissement de 1 472,67 € ;

Vu l'état néant des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à recevoir ;

Décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- Affectation en fonctionnement à l'excédent reporté (compte 002) pour 8 264,49 €.

### **3- Vote de la proposition de budget primitif 2014**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes :

- pour la section de fonctionnement : 295 717,42 €
- pour la section d'investissement : 17 619,09 €

Les clés de répartition et la participation totale de chaque commune s'élèvent à :

- Migron : 49,17 % - 146 424,62 €
- Villars les Bois : 27,59 % - 78 263,09 €
- Le Seure : 23,25 % - 60 613,23 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents et celui représenté la proposition de budget présentée pour l'exercice 2014.

#### Vêtements de travail :

Il est décidé d'allouer 200 € par agent pour leurs vêtements de travail. Il sera fait une demande de prix au CACC et à SOMADIS pour des pantalons, vestes, chaussures de sécurité et vêtements de pluie.

Les vêtements à usage unique, les gants, masques seront commandés directement par le SIVOM et les factures mandatées à l'article 60632.

#### Visites médicales :

Faire la demande de visite à l'Association Santé au Travail en Agriculture avec laquelle nous avons une convention. Mais, cette dernière ayant des difficultés de recrutement d'un médecin pour le secteur, ne peut honorer la visite médicale obligatoire pour tous les agents.

#### **4- Planning des travaux en commun**

- Fauchage des bernes (1<sup>er</sup> passage) :
  - \* Villars les Bois : terminé
  - \* Migron : en cours
  - \* Le Seure : dès que Migron a terminé
- Enrobé :
  - \* Le Seure : terminé
  - \* Villars les Bois : en cours
  - \* Migron : voir tableau ci-dessous

| <b>Communes</b>     | <b>Type de travaux</b>          | <b>Période souhaitée</b>                               | <b>Nb d'agent nécessaire</b> |
|---------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------|
| Migron              | Pose de l'enrobé                | Du 12 au 16 mai                                        | 3                            |
| Migron              | Calcaire sur les chemins blancs | Du 2 au 13 juin                                        | 3                            |
| Villars les Bois    | Goudronnage                     | Du 26 au 28 mai                                        | 3                            |
| Pour les 3 communes | Débernage                       | A partir de septembre (à convenir avec l'entrepreneur) | 4                            |

#### **5- Temps de travail du secrétariat**

Les 3 heures allouées pour le secrétariat du SIVOM ne sont pas suffisantes. 2 heures supplémentaires seraient nécessaires. Aussi, Monsieur le Président propose d'augmenter le nombre d'heure de travail du poste en passant de 35 à 37 heures à partir du 1er juin 2014.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'augmenter les heures de travail du poste de secrétariat de 2 heures à partir du 1er juin 2014.

#### **6- Questions diverses**

Matériel :

- Alain POTTIER demande que la nacelle soit vérifiée par un organisme agréé.
- Bernard VICENTY demande s'il est possible que l'un des tracteurs soit équipé d'un attelage avant pour atteler un outil. Ce type d'équipement peut s'avérer utile. Faire faire un devis par les établissements THOUARD.

Gestion du personnel :

Agnès POTTIER demande que soit étudiée la possibilité d'octroyer des primes aux agents techniques, car cette rémunération est motivante et récompense le travail effectué. A voir pour la prochaine réunion. Elle demande également que soit établie une fiche de poste et qu'il soit procédé à un entretien professionnel annuel pour procéder à la notation.

- Monsieur le Président souhaite rencontrer tous les agents du SIVOM. La réunion est fixée au mercredi 21 mai à 18h30 à la mairie du Seure.

Le prochaine comité syndical est fixé au mercredi 04 juin 2014 à 19h à la Mairie de Migron.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*